

## Les 10 points de la CFTC sur le salaire minimum européen.

J'ai pu exprimer la position de la CFTC et celle d'EZA (Centre Européen des Travailleurs) à l'occasion d'une rencontre à Bruxelles avec Monsieur Nicolas Schmit, commissaire à l'emploi et aux droits sociaux.

- 1- Si nous avons globalement approuvé le texte de réponse de la CES à la consultation de la commission, nous avons toutefois quelques divergences.
- 2- Pour les français, le salaire minimum n'est pas une idée neuve. Dès le Moyen-Age un certain nombre de corporations l'avait mis en place- Tailleurs de pierres, charpentiers, couvreurs etc. C'est la loi le Chapelier de 1791 qui interdisant les corporations mis fin à cette protection pécuniaire. En 1950, le SMIG fut instauré, il fut remplacé par le SMIC en 1970.
- 3- La question centrale à se poser est pourquoi un salaire minimum ?
  - a. C'est d'abord la reconnaissance de la valeur travail. Si le travail a une valeur alors il a un prix.

Pour le social-chrétien, ce prix ne peut être laissé aux forces du marché. Dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, Saint Thomas d'Aquin a théorisé le juste salaire « Chacun doit par son labeur pouvoir vivre dignement, lui, sa famille et épargner ».

Chacun doit par son travail pouvoir vivre dignement, c'est la raison principale de l'instauration d'un salaire minimum.

Autre justification éviter une compétition malsaine sur le moins disant social (dumping social).

Il est à noter que la mise en place de minima de rémunérations au sein des corporations fut une initiative de patrons-Artisans et commerçants- évitant ainsi une concurrence déloyale ou l'emporte le moins disant au détriment des travailleurs et de la qualité de l'ouvrage.

Si la CFTC est favorable au principe de la liberté du marché, comme toute liberté celle-ci doit être encadrée afin d'éviter le chaos de la loi du plus fort, qui finit par recréer des monopoles au détriment du libre-marché.

- 4- La mise en place d'un salaire minimum européen est conforme aux promesses qui ont été faites à l'occasion des différents élargissements « d'une convergence vers le haut, notamment concernant les niveaux de vie ».
- 5- L'augmentation progressive mais réel des niveaux de vie des pays les plus pauvres de l'Union Européenne est un des facteurs qui doit permettre de faire baisser l'immigration économique contrainte au sein de l'UE.

Aujourd'hui, comme le déplore le syndicat Cartel Alfa, ce sont 4 millions de roumains qui travaillent en Europe de l'Ouest, ce qui pose un véritable problème pour le développement de ce pays. Quand les roumains investissent dans la formation de médecins, d'ingénieurs, de

techniciens mais aussi d'ouvriers du bâtiment etc. et que ceux-ci une fois formés exercent en France, Allemagne, Italie, Belgique... c'est au détriment du développement de la Roumanie.

- 6- Un salaire minimum impacte l'ensemble de l'échelle des salaires, il participe de la sorte à l'amélioration du niveau de vie de l'ensemble des citoyens. Bien évidemment il ne s'agit pas de fixer le même montant dans tous les pays, mais un montant en fonction de la richesse et du niveau de vie du pays.
- 7- Pour la CFTC (point de désaccord avec le document CES), la proposition de prendre 60% du salaire médian pour calculer le salaire minimum doit être prise comme un indicateur pas comme une règle. En effet, pour un certain nombre de pays comme la Bulgarie ou la Roumanie, la différence entre la masse des bas salaires et les très hautes rémunérations de quelques-uns impactent fortement le calcul du salaire médian au détriment des plus bas salaires.

Pour la CFTC, dans chaque pays doit-être élaboré un panier de biens et services de base nécessaire à une famille comprenant

- Nourriture
- Habillement
- Logement
- Energie
- Santé, y compris couverture sociale
- Education
- Culture, loisirs.

C'est à partir de là que peut être fixé le salaire minimum et les règles de son évolution.

Contrairement aux idées reçues (voir notamment le document, mécanismes de détermination du salaire minimum réalisé par Eurofound). Ce panier n'est pas une idée récente des anglo-saxons sous le nom de salaire vital, puisque c'est ainsi qu'a été bâti le salaire minimum français il y plus de 70 ans.

L'Autriche, Chypre, Danemark, Finlande, Italie, Suède n'ont pas de salaire minimum national mais des minimas de branche ou déterminés par les partenaires sociaux. D'où l'opposition affichée par les pays nordiques à l'instauration d'un salaire minimum national.

Pour la CFTC (autre divergence avec la CES), nous devons tenir compte de l'histoire, des usages et des pratiques particulières qui peuvent exister dans certains pays. Avec comme condition que tous les salariés soient couverts par un accord de salaire correspondant à la réalité du coût de la vie et de ses évolutions. Il s'agit d'éviter ce qui se passait en Allemagne avant la mise en place du salaire minimum si les accords de branche prévoyaient bien des minimas salariaux, un certain nombre de travailleurs non couverts par de tels accords étaient rémunérés sur des bases scandaleuses. C'était par exemple le cas dans les abattoirs ou un ouvrier pouvait être payé 3,50€ ou 4€ de l'heure.

- 8- Pour la CFTC, il appartient, comme le demande notamment nos amis de Solidarnosc que l'Union adopte une directive contraignante sur ce sujet et non une simple recommandation. Directive prévoyant la mise en place du principe du salaire minimum européen sur le modèle du panier de biens et services et ce dans des délais contraints.

Il appartiendra aux partenaires sociaux dans chaque pays de déterminer le contenu de ce panier, à défaut si aucun accord n'était trouvé le panier devrait être fixé par l'autorité politique et agréer par l'UE après avis des partenaires sociaux européens.

- 9- La CFTC rappelle que le devoir de l'Union est de protéger ses citoyens notamment face à la concurrence internationale déloyale, comme le font les grands ensembles mondiaux que sont les Etats-Unis, la Chine, l'Inde ou la Russie.

Cela passe par une véritable politique européenne de lutte contre la concurrence déloyale en matière sociale, fiscale et environnementale. Cela concerne également le respect des normes européennes. Pour mémoire, le premier port de marchandise de France le Havre n'ouvre qu'un container sur 5000, chiffre supérieur à ce qui se pratique à Rotterdam premier port d'Europe avec 444 millions de tonnes de marchandises par an.

- 10- Faute d'une vraie politique sociale aux impacts concrets, c'est l'idée même d'Europe qui est menacée.

L'histoire de la démocratie nous montre que celle-ci ne peut vivre et se développer sans l'adhésion des citoyens. Pour se sentir citoyen, il faut sentir que l'on appartient à une même communauté et que celle-ci prend soin de nous et sait nous protéger.

Faute de quoi, c'est la porte ouverte à tous les démagogues, à la montée des extrêmes et à un véritable risque pour la démocratie.

Joseph Thouvenel